

50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 33 – 6 mars 2014

QUAND LE BATEAU COULE, LE PRESIDENT FOURNIT LES MAILLOTS DE BAIN

Hervé Féron est très content car manifestement tous les matins, le Président Rossinot lit attentivement le blog du Député-Maire de Tomblaine et candidat à la Présidence de la Communauté Urbaine. Par exemple il y a deux jours, nous avons fait état sur ce blog du fait que le club de gymnastique « Rondade Salto » de Tomblaine s'était vu refuser la possibilité de venir à deux reprises pendant les vacances scolaires en payant bien sûr les entrées avec une vingtaine de jeunes gymnastes à la Piscine du Lido, alors que cette piscine est située à Tomblaine. Miracle ! Hier après-midi, les dirigeants du club recevaient un coup de téléphone des services de la Communauté Urbaine (il paraîtrait que cette affaire « est allée très haut »). Finalement, tout cela va pouvoir s'arranger et les petits gymnastes Tomblainois vont pouvoir aller à la piscine. Quand le bateau coule, c'est Rossinot qui fournit les maillots de bain !

Alors, on peut espérer que le Président Rossinot lira les éléments que nous posons à la discussion concernant la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine.

Il y a 2 ans, la Communauté Urbaine a signé un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé. Cela avait donné l'occasion au Président de faire de très longs commentaires sur les vertus de la CUGN lors d'un interminable exposé en Conseil de Communauté Urbaine. Le seul maire de la Communauté Urbaine qui n'avait pas signé était Hervé Féron. En effet, celui-ci avait expliqué qu'il n'était pas d'accord avec certaines affirmations de ce Contrat Local de Santé et en particulier quand on pouvait y lire que l'offre de soins était parfaitement répartie sur l'ensemble de l'agglomération nancéienne.

Ce qu'Hervé Féron dit est parfaitement vérifiable : lors des deux dernières Lois de Finances sous Nicolas Sarkozy, tous les dispositifs d'exonération fiscale qui existaient dans les ZUS et

dans les ZRU ont été supprimés ! Seules les ZFU conservaient un certain nombre d'avantages. Or, des Zones Franches Urbaines dans l'agglomération nancéienne, il n'y en a que 2, à Vandoeuvre et à Nancy sur le Plateau de Haye. Car c'est comme pour les aveugles, on ne dit plus « aveugle » mais « non-voyant », comme pour les chômeurs, on ne dit plus « chômeur » mais « demandeur d'emploi », les dames de ménage, on dit « technicienne de surface », les personnes handicapées, on dit « personnes à mobilité réduite ». Là, on ne dit plus « Haut-du-Lièvre » mais on dit « Plateau de Haye ». C'est beaucoup la même chose mais c'est un peu plus soft. C'est ainsi que progressivement les médecins spécialistes, les laboratoires d'analyses et les cliniques privées se regroupent non pas au cœur de la ZFU car il y subsiste trop de problèmes mais en limite du Plateau de Haye ce qui leur permet de bénéficier des dispositifs d'exonération fiscale sans connaître les difficultés à vivre dans un quartier tel que celui-là.

Ce qu'Hervé Féron dit, c'est que la loi est ainsi pervertie et qu'il s'organise progressivement un déséquilibre de l'offre de soins sur l'agglomération nancéienne. Si le Président Rossinot acceptait de reconnaître ça dans son Contrat Local de Santé, le Député-Maire de Tomblaine le signerait des deux mains dès demain.

Considérant cette carence dans l'offre de soins dans la ville de Tomblaine, Hervé Féron a beaucoup travaillé depuis trois ans sur un projet d'implantation d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Il y a trois ans, il lui avait été annoncé officiellement que Tomblaine n'avait aucune chance de voir un jour une Maison de Santé Pluriprofessionnelle être validée par l'ARS. Or le 4 octobre dernier, le Comité Régional a « reconnu la haute qualité du dossier de Tomblaine », considérant que « celui-ci, inscrit dans un programme global de rénovation urbaine, apporte une réponse opportune et pertinente au soutien à l'accès à la santé de populations vulnérables résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Le Comité émet un avis très favorable sur ce projet de santé et valide sans réserve le plan de financement prévisionnel présenté ». C'est une véritable reconnaissance qui est portée là par la Préfecture de Région, par le Ministère de la Santé, le Ministère de la Ville, le Conseil Général, le Conseil Régional.

Le Député-Maire de Tomblaine a demandé une participation à la Communauté Urbaine à l'investissement à hauteur de 98.000 euros, considérant qu'on était là dans deux domaines de compétences que la CUGN s'était attribués : la politique de la ville et la prévention-santé. Le Député-Maire de Tomblaine a écrit au Président de la CUGN qu'il ne lui demanderait en aucun cas une participation sur le fonctionnement et qu'aujourd'hui, une quinzaine de professionnels de santé et un centre de prélèvements de laboratoire d'analyses étaient intéressés pour se regrouper là. Le Président de la CUGN a répondu qu'il fallait en parler avec les autres Maires (majoritairement de droite donc discussion vouée à l'échec), puis il a envoyé une de ses collègues rencontrer Hervé Féron. Celle-ci lui a dit clairement que le projet était très intéressant mais qu'il dérangeait parce qu'il était présenté par Hervé Féron. Au bout de plusieurs mois de non-réponse, Hervé Féron a réécrit au Président de la CUGN.

Lors d'une réunion récente du Contrat Urbain de Cohésion Sociale à laquelle Hervé Féron était représenté, André Rossinot a dit publiquement qu'il n'y aurait pas un centime de la CUGN mis dans l'investissement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Selon lui, une Maison de Santé de ce type priverait les patients de leur liberté de choix pour s'adresser à leur médecin.

Le bon docteur Rossinot, pour des raisons de basses stratégies politicardes, va à l'encontre de ce que tout le monde dit (Ministère de la Santé, ARS, professionnels de santé, ...). Aujourd'hui, il n'y a pas assez de professionnels de santé sur ce territoire, voire il n'y en a pas. Une telle Maison de Santé Pluriprofessionnelle va permettre une extraordinaire complémentarité de l'offre pour le public. S'il se confirmait que la Communauté Urbaine du Grand Nancy passait à côté de cette proposition innovante (c'est la première fois en France en milieu urbain), ce serait dramatique. Le Député-Maire de Tomblaine a proposé de rencontrer d'autres maires de l'agglomération pour leur expliquer s'ils le souhaitent comment il a monté son dossier et les accompagner dans le cas où eux-mêmes souhaiteraient s'engager de façon volontariste à l'instar de ce que la Commune de Tomblaine a fait.

Une raison supplémentaire pour que la Communauté Urbaine du Grand Nancy change de majorité en 2014.